

## L'aérodrome de Noyon (1936-1952)

Au lendemain de la Grande Guerre, le retour dans la vie civile d'anciens combattants aviateurs ouvre l'ère de l'aviation dans le Noyonnais. Déjà marqué, avant guerre, par les meetings aériens, les démonstrations et les voltiges en tous genres, Noyon devient le terrain de jeu des pilotes d'avions utilisant de temps à autre l'ancien Champ de manœuvres comme piste d'envol ou d'atterrissage. La création en 1931 de l'Aéro-club Noyonnais, sous l'impulsion de Marcel Carton et Georges Bouzinard, permettra la concrétisation du rêve de ces aviateurs : créer un aérodrome à Noyon.

### Faire du champ de manœuvres un aérodrome

Début 1932, les responsables de l'Aéro-Club Noyonnais sollicitent officiellement aux représentants de la Ville de Noyon «l'autorisation d'utiliser l'ancien champ de manœuvres à la création d'un aéroport pour recevoir les avions commerciaux et de tourisme.»

Le 5 mars 1932, après discussion, le conseil municipal vote à l'unanimité cette proposition soumise par le maire Jules Magnier et, conformément à l'article 27 de la loi du 31 mai 1924, décide d'affecter l'ancien terrain militaire cédé à la commune par l'Etat le 11 décembre 1922 à la création d'un aérodrome communal. Dans les mois qui suivront cette délibération, le maire de Noyon entretiendra une correspondance avec le ministre de l'Air dont les services étudieront d'un point de vue technique la validité du projet.

Enfin, dans une lettre au maire de Noyon datée du 7 juillet 1932, le ministre donnera son approbation, se disant prêt, «en raison de l'intérêt que peut présenter l'existence d'un aérodrome à Noyon à l'égard de l'équipement aéronautique national et en particulier de celui de la route aérienne de Paris à Bruxelles, à allouer un crédit allant jusqu'à 300.000F», à condition que la ville conserve à cette propriété communale «sa destination et sa valeur d'usage aéronautique».

Il semble que la commune ait accepté cette proposition inespérée, une partie du financement étant assurée par l'Etat, la gestion de l'aérodrome étant confiée, quant à elle, à l'Aéro-club Noyonnais. Il faudra près de quatre années pour que le projet aboutisse. Mais la commune ne perdra pas patience, décidant même, le 22 mai 1936, de dégager la rive Nord de l'aérodrome en acquérant des parcelles de bois constituant des obstacles pour les vols. Mis à disposition, les soldats du 3<sup>e</sup> Régiment de Génie, du 39<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie et du 34<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie exécuteront les travaux. Lorsqu'au début du mois d'août 1936, les délégués du Ministère de l'Air viendront examiner le terrain d'atterrissage, ils le trouveront «en état d'être livré à la circu-



L'aérodrome de Noyon, plan du commissariat à la Reconstruction, 1943

tion aérienne publique» et préconiseront «pour qu'il puisse servir plus complètement (...) la construction d'un hangar capable d'abriter quelques appareils».

Aussi, le 13 août 1936, le maire de Noyon Adrien Lhomme chargera les commissions des travaux et des finances d'étudier la question du hangar, suivant les indications du chef de service à l'Administration centrale du Ministère de l'Air, M. Courtehoux. Ce dernier suggèrera la location du terrain pour le pacage des moutons et l'établissement d'un plan de servitudes «pour ne pas gêner dans l'avenir l'utilisation de l'aérodrome».

Trois jours plus tard, le dimanche 16 août 1936, les appareils participant au Challenge de l'Oise feront escale sur l'aérodrome homologué. Au cours de ce bref arrêt (de 11h50 à midi 20), la municipalité offrira un vin d'honneur aux compétiteurs, inaugurant ainsi la piste de Noyon dont l'ouverture officielle à la circulation aérienne publique ne sera autorisée que le 31 août suivant. Peu de temps après, le 13 septembre 1936, un avion s'y écrasera avec à son bord M. Alavoine, pilote, M. Bredin et sa fille, jetant la stupefaction et la polémique en pleine fête de Noyon.

L'aérodrome fonctionnera sous la férule de l'Aéro-club, subventionné à hauteur de 2.000F par an par la commune dont le seul bénéfice sera la location du terrain pour le pacage des moutons.

### Les déboires du hangar

Courant 1938, le service central des travaux et installations du Ministère de l'Air avertira la commune de Noyon de la disponibilité d'un hangar à Dury, près d'Amiens (Somme). Œuvre de M. Moles, constructeur breveté, ce hangar en bois à une charpente mixte de bois et fer couverte en tôle ondulée galvanisée, mesure 25m de façade et 16m de profondeur lui permettant de contenir sept avions de tourisme. Il appar-

tient alors à un particulier amiénois, Georges Choquet, qui le proposera d'abord à 20.000F puis à 28.000F. Après négociation, la commune de Noyon décidera de son acquisition le 20 mai 1938, moyennant le prix principal de 28.000F de transport, de démontage et de remontage. La commune utilisera comme moyens de financement les 25.000F d'une attribution sur les fonds de la loterie des Régions Libérées et les 35.000F d'une subvention du département de l'Oise.

Après approbation des projets d'actes par le Ministère, un technicien se rendra sur le site le 22 septembre pour fixer l'implantation du hangar impliquant un surcoût de plus de 20.000F sur le projet précédent, qui sera financé grâce aux ressources propres de la ville par délibération du 26 septembre 1938. Le 24 novembre 1938, un marché de gré à gré approuvé par le préfet le 8 décembre suivant, engage la société Charles Hamart et Cie, de Ribécourt à exécuter les travaux de terrassement à l'aérodrome, soit : le nivellement d'une plate-forme pour le hangar et la déviation du chemin vicinal n°4 de la commune de Genvry pour le faire passer derrière le hangar, le tout pour 25.158F.

Les intempéries de l'hiver 1938-1939 rendant le terrain impraticable aux camions, les travaux ne commenceront réellement qu'au printemps 1939 et ne seront qu'en partie réalisés à la déclaration de guerre. Prévoyant, l'Aéro-club souscrira l'assurance contre l'incendie pour le hangar à avions, mais à peine ce dernier sera-t-il construit, que les événements de guerre le rendront inutilisable tout comme le terrain qui sera sillonné de tranchées par les Allemands.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1941, l'Aéro-club de Noyon ayant «délaissé l'aérodrome» en raison de la guerre, la commune prendra à sa charge l'assurance contre l'incendie. Lorsque le président de l'Aéro-club, M. Bontemps,

demandera le versement des subventions non allouées en 1940 et 1941, le maire Augustin Baudoux renverra la question à la Commission des Finances estimant que «cette société ne fonctionnant pas actuellement, cette question soulève quelques difficultés». Le 23 septembre 1943, constatant que le hangar «s'en va par lambeaux, le robage démontable, en frise de sapin du Nord qui fermait le pourtour du bâtiment est disparu et une tempête de vent peut abattre la charpente et la toiture», le conseil municipal vote à l'unanimité la mise en vente par adjudication du bâtiment. Le hangar sera vendu aux enchères le 7 décembre 1943 à M. Gabeur, agriculteur à Vivrières (Aisne) pour 175.000F de prix principal.

Malgré les tentatives de reprise d'activité, l'Aéro-club Noyonnais jadis pourvu d'une école de pilotage ne retrouvera pas sa dynamique d'entre-deux-guerres. Des aviateurs vieillissants sans relève, un terrain en partie détruit, des machines à reconstituer, un loisir concurrencé par l'automobile plus populaire..., mettront un terme à un beau rêve. La nouvelle municipalité menée par le colonel Granthomme achèvera son histoire : le 11 décembre 1951, «considérant que cet aérodrome est actuellement interdit à la circulation publique aérienne, que le balisage et les pistes ont disparu au cours de la guerre 1939-1945, (...) que leur remise en état serait onéreuse et que l'aérodrome ne répond plus aux exigences de la circulation aérienne, parce que non aménagé et trop petit», la commune rétrocèdera l'ancien champ de manœuvres à l'Etat pour permettre l'installation d'une garnison. La première pierre sera posée le 18 juillet 1952, donnant naissance au Quartier Berniquet.

Jean-Yves Bonnard  
Vice-Président de la Société Historique  
Archéologique et Scientifique de Noyon